

# Villiers

## VILLAGE

Juillet 2018

# 11

## FÊTE DU VILLAGE



**Tarifs**

**CIRQUE**

café - 1 euro  
thé - 1 euro  
Bûche de Noël  
BOON - 1 EURO

**Tarifs**

**CIRQUE**

café - 1 euro  
thé - 1 euro  
Bûche de Noël  
BOON - 1 EURO

**p. 4**  
**Actualités**  
Aménagement  
du Christ de Saclay

**p. 8**  
**Dossier**  
Consignes  
de sécurité

**p. 15**  
**Associations**  
Des podiums  
pour l'ASVLB Gym

# NUMÉROS UTILES

## Pompiers

..... composez le 18

## SAMU 91

..... composez le 15

## Police, Gendarmerie

..... composez le 17

## Maison médicale de garde :

..... 01 69 13 91 91

Pour connaître les pharmacies de garde, contactez la gendarmerie d'Orsay au :

..... 01 60 19 32 32

## Sécurité Sociale

CPAM 91040 EVRY CEDEX

Information de 8h à 18h, du lundi au vendredi au 0820 904 125

## Cabinet médical

Docteur PUS, docteur SEAUX

..... 01 69 85 33 13

Ostéopathe : Florent WEBER

..... 06 85 61 03 55

2, route de Saint-Aubin

91190 Villiers-le-Bâcle

## Dentiste

Docteur Fanny BOURDONNAIS

..... 01 69 41 27 53

3, route de Saint-Aubin

91190 Villiers-le-Bâcle

## Kinésithérapeutes

Cabinet

..... 01 69 41 89 17

2, allée de l'École

91190 Villiers-le-Bâcle

## Ambulance

Gif Ambulance

..... 01 64 91 61 40

## Hôpital

Hôpital d'Orsay

..... 01 69 29 75 75

4, place du Général Leclerc

91400 Orsay

## Centre anti-poison

..... 01 40 05 48 48

## Infirmière libérale

Mme BADURAUX Vanessa

..... 07 86 85 45 94

# AGENDA

## SAMEDI 8 SEPTEMBRE

### Forum des associations

de 13h à 18h à la Maison Pour Tous

## 28 ET 29 SEPTEMBRE

### Fête des possibles

organisée par la commune et les amis de la ferme du Bel Air  
programme à venir

## SAMEDI 10 NOVEMBRE

### Fête d'Halloween

organisée par la médiathèque

# INFOS

Pour plus d'infos ou de l'info en temps réel, n'hésitez pas à suivre notre page facebook ou à vous inscrire à notre newsletter !

Facebook : Ville de Villiers-le-Bâcle

Newsletter :

<http://www.ville-villierslebacle.fr/fr/newsletter/subscribe>



# ÉTAT CIVIL

## Bienvenue à :

Louis RODIER

né le 18 janvier 2018

Arthur BAPTISSEE-POTAPPEL

né le 26 mars 2018

Héloïse BALAND

née le 4 avril 2018

Ayline ALALINARDE

née le 26 avril 2018

Eléonore FOURNIER

née le 3 mai 2018

Emy FERNANDEZ

née le 21 juin 2018

## Nos félicitations à :

Michèle BOUVY et Thierry GAGET qui se sont dit « oui » le 9 juin 2018

## Nos condoléances aux proches de :

Emilienne LE GAC épouse TORQUEAU

décédée le 15 mai 2018



## Actualités

Aménagement Christ de Saclay

News de la médiathèque

Les 10 ans de la crèche

Cour de récré colorée

Fête du village

Fête des possibles

Plan climat

## Dossier

Consignes de sécurité

## Municipalité

Quotient familial

Permanence déchetterie

Canicule

Echos du conseil

## Jeunesse

La jeunesse agit

## Associations

Association paroissiale

ASVLB - Tennis

ASVLB - Plongée

ASVLB - Karaté

ASVLB - Gym

ACL

AHV

## Villiers Village

Magazine d'informations municipales de Villiers-le-Bâcle n°11

Directeur de publication : Patrice Gilbon

Rédacteur en chef : Luc Coyette

Maquette originale : Morgane Lardant

Rédaction et photos : Le Groupe communication et les Associations du Village

Impression : Imprimerie Grenier, 600 ex.

Prochaine parution : 4<sup>ème</sup> trimestre 2018

tel. : 01 69 33 15 15



Chères Villebâclaises, chers Villebâclais,

Je ne pouvais faire autrement que dédier cet édito à ce sujet majeur pour notre village qui a monopolisé une bonne partie de mon temps et de mon énergie ces derniers mois, je veux bien sûr parler du recours déposé en Conseil d'Etat contre la ligne 18.

Au cours de l'audience concernant ce contentieux qui s'est déroulée le mercredi 20 juin à 14h00, Monsieur le rapporteur public a d'abord repris les différents arguments avancés par les parties requérantes, avant de conclure au rejet au fond de la requête.

Plutôt que de me lancer dans de longues explications et risquer des imprécisions, j'ai préféré mettre à votre disposition sur notre site web le compte rendu que nos avocats nous ont adressé. Si ce n'est déjà fait, je vous invite à en prendre connaissance pour vous faire une juste idée de l'audience en conseil d'état. Vous constaterez que malgré sa conclusion, dans la majeure partie des attendus, Monsieur le rapporteur public admet le bien fondé de nos remarques.

Lorsque vous lirez cet édito la décision du conseil d'état aura probablement été notifiée mais si ce n'est pas encore le cas, je ne manquerai pas de vous en informer dès que j'en serai avisé.

Quelle que soit cette décision, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées à mes côtés au cours des 12 derniers mois, sans compter ni leur peine ni leurs heures, afin de collecter et mettre en forme la montagne d'informations nécessaires au dépôt de ce recours.

Pour terminer sur une note joyeuse en cette période estivale, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances pleines de repos et de joie, pour vous et vos familles.

**Le Maire, Patrice Gilbon**



## AMÉNAGEMENT DU CHRIST DE SACLAY : EN ROUTE POUR 2 ANS DE TRAVAUX...

Les travaux de réaménagement du rond-point du Christ de Saclay ont commencé. La circulation sera maintenue pendant toute la durée des travaux soit deux ans, le cas échéant grâce à l'aménagement de chaussées provisoires.

Portés par le Département de l'Essonne, les travaux vont totalement transformer le rond-point en place avec l'ajout de feux tricolores et la création d'un tunnel 2x2 voies.

La RD36 (Palaiseau/Saint-Quentin-en-Yvelines) sera doublée en direction de Villiers-le-Bâcle jusqu'à l'entrée du CEA, afin de fluidifier le trafic.

Les échangeurs avec la RN118 seront également améliorés grâce à l'aménagement de nouveaux giratoires et bretelles d'accès.

Enfin, des voies piétonnes et cyclables sont prévues sur tous les axes menant à la nouvelle place du Christ de Saclay.

Le Conseil départemental de l'Es-

sonne a investi environ 27 millions d'euros pour cet aménagement.

Les commerces de ce secteur restent ouverts pendant toute la durée des travaux.



## LES NEWS DE LA MÉDIATHÈQUE

Durant l'été, la médiathèque fait une pause et se prépare pour la rentrée; de ce fait, elle sera fermée du samedi 21 juillet au vendredi 31 août inclus avec des ouvertures ex-

ceptionnelles les mercredis 8 et 22 août de 17h à 19h.

A compter du 1er septembre, pour s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires et à vos besoins, la mé-

diathèque change ses horaires d'ouverture :

- Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-19h
- Mercredi : 16h-19h
- Samedi : 10h30-12h30

Les familles pourront donc profiter de cet espace directement à la sortie de l'école.

L'équipe de la médiathèque vous donne déjà rendez-vous pour la 3ème édition de la fête d'Halloween, pour encore plus de frayeurs, le samedi 10 novembre !

Bel été à tous !)





## LES 10 ANS DE LA CRÈCHE

Considérant que les enfants sont une véritable source de dynamisme et de lien social pour des villages tels que Saint-Aubin et Villiers-le-Bâcle, les élus de ces deux communes ont engagé dès le début des années 2000 un projet visant à favoriser l'installation de familles sur leur territoire. C'est ainsi que réunis au sein du syndicat intercommunal « Villiers le Bâcle-Saint Aubin » (SIVISA) ils ont lancé l'étude pour la construction d'une crèche halte-garderie ouverte aux deux communes. Ce projet s'est concrétisé le 2 janvier 2008, par l'accueil

des premiers enfants à la crèche du héron, située sur la commune de Saint-Aubin.

Dix ans après, il était temps de faire un petit bilan dans une ambiance festive ! Le SIVISA a donc invité les 142 familles des 172 enfants accueillis durant cette période à partager ce moment avec l'ensemble des professionnels et des élus ayant contribué à l'aventure. L'occasion pour les élus à l'origine du projet de rappeler brièvement les motivations de l'époque et pour les élus d'aujourd'hui de rendre hommage au travail mené par tous. L'occa-

sion pour les anciennes familles de revoir l'équipe et de partager leurs expériences avec les familles actuellement accueillies et celles qui sont attendues pour la rentrée.

Un véritable moment convivial où chacun a trouvé son plaisir, dans les jeux gonflables, autour du buffet ou encore sur les poneys du Haras de la Lisière.

Pas sûr que nous attendions 10 ans de plus pour recommencer !

**Charlotte CAZALA-REYSS**

*Conseillère municipale en charge de la petite enfance*



## COUR DE RÉCRÉ COLORÉE

*Un petit coup de punch donné à la cour de récré, par les enfants du centre de loisirs, durant les vacances de printemps. Quel talent !*







## FÊTE DU VILLAGE

Projection du film «Big fish» en version transat à la Maison pour Tous, pique-nique en musique avec les Donkey funk, baptême de poneys, initiation aux arts du cirque, structures gonflables, soirée dansante, brocante... le week-end était intensif mais tellement réjouissant.

C'est le moment de vous dire MERCI. un Grand merci aux bénévoles de la commission «événementiel» et de la médiathèque sans qui nous

n'aurions jamais pu organiser cet événement, un grand merci également aux associations (Fortissimo 91, ASVLB, ACL, Ferme pédagogique du Bel Air, et AHV) pour leur participation et leur investissement dans cette fête, merci au Haras de La Lisière d'avoir permis aux cavaliers en herbe de faire des balades, bien évidemment merci aux agents des services techniques pour leur investissement, merci aux agents

du service événementiel pour leurs bonnes idées et la bonne coordination de cette fête, merci aux ados de l'Animation Jeunes pour leur motivation et leur bonne humeur, et merci à vous d'avoir répondu présents tout au long du week-end ! Cette fête fut comme nous l'avions souhaité : conviviale et familiale.

On se dit : « À l'année prochaine ! »



## FÊTE DES POSSIBLES

**Vendredi 28 et samedi 29 septembre 2018.**

Le projet de société juste et durable auquel une grande majorité des citoyens aspire s'écrit jour après jour depuis des dizaines d'années. Des milliers d'initiatives concrètes se développent sur nos territoires et constituent de nouvelles habitudes de vie, de nouveaux modes de consommation et de production. En 2017, nous participions à la fête des possibles à travers un atelier d'observation du ciel, des prêts de vélos électriques... Pour 2018, la mairie organisera un atelier pour construire des boîtes à livres qui

seront réparties dans les différents quartiers du village. Le SIOM proposera un Repair café, atelier durant lequel vous pourrez venir avec votre grille-pain ou robot ménager qui ne fonctionne plus, pour apprendre à

le réparer.

Du côté de la ferme du Bel Air, il y aura la projection d'un film et divers ateliers. Vous aurez davantage d'informations sur le programme très prochainement.



## NOUVELLE ÉTAPE DANS LA CO-CONSTRUCTION DU PLAN CLIMAT



***L'agglomération Paris-Saclay a présenté les propositions issues des ateliers de co-construction du Plan Climat, jeudi 31 mai, à Longjumeau. Plus de 200 propositions d'actions sont ressorties des ateliers publics qui ont réuni, en mars, plus de 200 participants : habitants, membres d'associations, acteurs économiques, élus...***

### **Un enjeu fort pour le territoire**

Mieux se déplacer, produire et consommer autrement, développer l'éco-habitat, les leviers d'actions sont nombreux pour contribuer à contenir le réchauffement climatique à l'échelle du territoire. C'est tout l'enjeu du Plan Climat, le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) dont le projet devrait être

soumis au vote du Conseil communautaire, fin juin.

### **Le Plan Climat voté d'ici la fin d'année**

Ce plan local en faveur de l'environnement devra ensuite être validé par différentes instances associées (Préfet de Région, Président du Conseil régional...) avant d'être à

nouveau soumis au vote du Conseil communautaire, avant la fin de l'année.

### **Participez à l'élaboration du Plan Climat**

D'ici-là, la co-construction du Plan Climat de Paris-Saclay se poursuit sur [agissonsourleclimat.fr](http://agissonsourleclimat.fr), où chacun peut faire ses propositions !



## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**Des vols de pièces détachées sur des véhicules ont récemment eu lieu sur la commune. Ces faits nous rappellent à quel point il est important de redoubler de vigilance afin de lutter efficacement contre ces vols et trafics liés aux véhicules. Ces délits qui restent malgré tout des cas isolés, nous conduisent à vous rappeler quelques consignes en matière de sécurité.**

### Réaction face à un vol ou tentative en cours ou témoin

- J'appelle rapidement le 17
- Je n'interviens pas et ne résiste pas en cas d'agression.
- Je dépose plainte dès que possible auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie la plus proche

### Contre les cambriolages

N'hésitez pas à protéger vos accès en équipant votre porte d'un système de fermeture fiable, installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence système d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Un cambrioleur opérera plus facilement sur un domicile non protégé.

La période de vacances d'été approchant à grand pas, nous vous rappelons que vous avez la possibilité, en plus demander à un voisin ou un proche de passer régulièrement pendant votre absence, de demander à la gendarmerie d'aller surveiller votre domicile pendant leurs patrouilles quotidiennes dans le cadre du service « opération tranquillité vacances ».

Ce formulaire est téléchargeable sur le site de la Mairie. Vous devez imprimer ce formulaire, le remplir puis l'adresser à la gendarmerie. Vous devez notamment fournir les coordonnées de la personne à prévenir lorsque les gendarmes constatent une anomalie pendant votre absence. Ces démarches doivent être accomplies au moins 5 jours avant votre départ en vacances.

Par ailleurs, nous mettons à votre disposition, un résumé des bons réflexes à adopter en matière de cambriolage, ce dépliant est également téléchargeable sur le site de la Mairie.

### Contre les vols de voitures et d'accessoires

- En quittant ma voiture, je vérifie que les portes et les vitres sont bien fermées.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin)
- J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique, (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol)
- Je ne laisse jamais mes papiers dans la voiture (carte grise, permis de conduire, chèquiers...)
- Je ne laisse aucun objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur
- Je place mes sacs, sacoches et vestes dans le coffre fermé
- J'appose sur les vitres les autocollants fournis avec l'alarme
- Je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile
- Je rentre ma voiture au garage si c'est possible

Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte en ligne. Ce service vous permet de remplir vous-même les éléments relatifs à votre identité, aux faits et au préjudice matériel subi. C'est également vous qui fixez le jour et l'heure de la finalisation de la plainte sur place (au commissariat ou à la brigade de gendarmerie).

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>



Pré-plainte en ligne  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



PRÉFECTURE DE POLICE  
POLICE NATIONALE  
Gendarmerie  
NATIONALE

Bienvenue sur le site de la pré-plainte en ligne

Adresse IP détectée : 148.106.154.38

**Nadia Maquet**  
Conseillère municipale



## AIDES DE LA COMMUNE A CARACTERE SOCIAL

Comme chaque année, vous avez la possibilité de faire calculer votre quotient familial.

Ce quotient est établi pour chaque famille qui le demande. Il s'applique principalement sur les différentes prestations municipales dont bénéficient vos enfants (cantine, accueils périscolaires, centre de loisirs, séjours du centre de loisirs, activités associatives (sportives et culturelles), classes transplantées, activités et séjours de l'animation jeunes, ...) mais aussi sur les repas portés à domicile, les frais de transport scolaires des lycéens, et certains loyers communaux.

Il permet de calculer un tarif individuel correspondant aux revenus et

à la composition de votre foyer.

Pour cela, il vous suffira de retirer un dossier en Mairie afin de le compléter et de le déposer, accompagné de toutes les pièces justificatives.

Les calculs du QF se feront du 01.09.2018 au 30.09.2018 et seront valables pour une année scolaire soit du 01.09.2018 au 31.08.2019.

En cas de changement de situation familiale en cours d'année (naissance, décès, perte d'emploi...) le calcul du quotient pourra être revu sur présentation de justificatifs sans effet rétroactif.

**Nadia MAQUET**

*Conseillère municipale en charge des affaires sociales*

### Règles applicables

La base de calcul de la prise en charge par la commune des sommes facturées aux familles est de 65% maximum et ce après déduction de la participation communale et/ou participation de la Caisse des Ecoles.

Elle est calculée à hauteur de 100% sur les frais de transport scolaire des lycéens et à hauteur de 33% maximum sur les loyers hors charges des logements éligibles.

## PERMANENCE DÉCHETTERIE

Le bâtiment technique, situé place de la mairie, est maintenant ouvert les 2ème et 4ème samedis du mois.

Voici les jours d'ouvertures à venir :

le 28 juillet, les 11 et 25 août, les 8 et 22 septembre, les 13 et 27 octobre, les 10 et 24 novembre, et enfin les 8 et 22 décembre.



## CANICULE : LES BONS RÉFLEXES

**Quelques recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs**

☀️ Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif

☀️ Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour

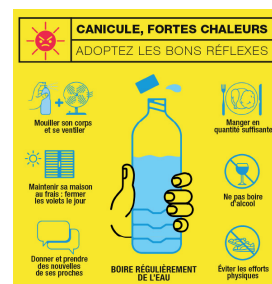
☀️ Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool

☀️ Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et, si possible, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)

☀️ Maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)

☀️ Penser à donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide

☀️ Si nécessaire, demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple)



**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.santepubliquefrance.fr/canicule • www.mmebo.fr • #canicule



## LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil municipal du 29 mars 2018\*

Le Conseil Municipal :

- prend acte du compte de gestion 2017 du budget communal,
- approuve le compte administratif 2017 du budget communal et reprend les résultats au budget prévisionnel 2018,
- conserve les mêmes taux communaux de contributions directes que pour l'exercice 2017, soit de fixer à 439 479 € le montant des impôts directs

locaux à percevoir au titre de l'exercice 2018,

- décide d'adopter l'état du personnel au 1er avril 2018,
- décide les montants de subventions 2018 attribuées aux associations,
- vote le budget primitif 2018,
- prend acte du compte de gestion 2017 du budget assainissement,
- approuve le compte administratif

2017 du budget assainissement et reprend les résultats au budget primitif 2018,

- vote le budget primitif 2018 pour le service assainissement,
- Approuve les termes de la convention de fonds de concours avec la Communauté Paris-Saclay pour d'acquisition sur 2018 d'un tracteur tondeuse pour le service espaces verts.

Conseil municipal du 23 mai 2018\*

Le Conseil Municipal :

- fixe à 698 € par an et par enfant les frais d'écolage pour l'école élémentaire pour 2018/2019 (198€ seront reversés à la Caisse des Ecoles) et à 2.878 € par an et par enfant les frais d'écolage pour 2018/2019 pour l'école maternelle (128 € seront reversés à la Caisse des Ecoles)

pour un enfant extérieur à la commune scolarisé à l'école de Villiers le Bâcle (les frais d'investissement inclus),

- décide de la participation communale sur deux activités sportives et culturelles pour l'année 2018/2019,
- décide de la participation communale

aux transports scolaires pour l'année 2018/2019,

- décide l'application du quotient familial, déterminée en fonction du revenu du foyer fiscal et la composition.

Conseil municipal du 23 mai 2018\*

Le Conseil Municipal :

- fixe les tarifs des accueils périscolaires et de l'accueil de loisirs 2018/2019,
- Approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts

de Charges de la Communauté Paris - Saclay, du 31 mai 2018,

- décide de ne pas accorder l'indemnité de conseil pour l'année 2016, en

raison de sa demande tardive et du retard pris sur certains dossiers.

\* Le texte complet des délibérations peut être consulté au secrétariat de mairie

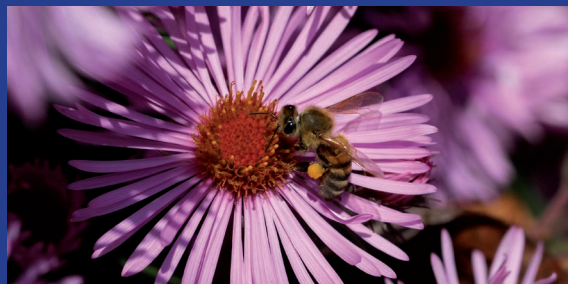
## Flash info

### LA FERME DU BEL AIR RECHERCHE UN EMPLACEMENT POUR UN RUCHER DE 10 RUCHES

Si possible sur la commune, celui ci devra être distant de 20 mètres des propriétés voisines ou séparé par un mur ou une haie de 2 mètres de haut.

Si vous êtes intéressé, passez l'information à la ferme : 01 69 41 04 95.

Loyer en miel.





## LA JEUNESSE AGIT !



Notre village a trouvé sa relève : une jeunesse dévouée et investie.

En effet, durant l'année 2017/2018, les ados de l'Animation-Jeunes ont répondu présents pour chaque événement, que ce soit lors d'événements communaux ou associatifs. C'est donc l'occasion de vous dresser un petit bilan de leur investissement. L'année a commencé avec le forum des associations, durant lequel nos ados ont tenu un stand proposant des crêpes et des rafraichissements pour les visiteurs.

Le 14 octobre, l'AHV organisait une soirée caritative en solidarité aux Antilles, victime d'un ouragan dévastateur. L'Animation-Jeunes était en charge de la confection du dessert et du service de celui-ci. Leur réputation commence alors à se faire dans le domaine de la pâtisserie.

La médiathèque a également pu compter sur la motivation des jeunes dans la préparation d'Halloween, ils ont participé à la réalisation de la décoration de cette fête et assuré le bon déroulement de l'événement le jour J.

Concernant le marché de Noël, c'est

LEUR événement ! En effet, cette fois ci, ils ne viennent pas en aide à un organisateur, mais ils sont maîtres de l'organisation à travers : la communication, le boitage, l'organisation de la tombola, la tenue de la buvette, l'aide aux exposants... Ils peuvent se féliciter de la réussite de ce temps fort dans la vie de notre village.

De même lors de la fête du village, toute la journée du samedi ils ont assuré l'animation de la buvette tout en prêtant main forte dans l'organisation des activités.

Ils s'investissent aussi pour l'avenir. Depuis le début de l'année 2018, ils participent à la réalisation de toilettes sèches à la ferme du Bel Air, sous la houlette de Lucas, animateur fermier. L'occasion d'aborder des sujets fondamentaux comme la gestion de ressources naturelles, telle que l'eau.

Pour finir l'année, ils prennent la relève de Marie-Thérèse Franchet, dans la confection des crêpes pour la Fête de la Saint-Jean. Et ce qui est beau dans tout ça, est que Marie-Thérèse était à l'initiative du 1er club ado de Villiers.

Nous pouvons avouer que nous sommes fiers de cette nouvelle génération qui est le reflet de l'avenir du village. Et nous les remercions sincèrement pour ce bel investissement.

### La parole aux jeunes



« J'apprécie m'investir sur les événements c'est bien car ça aide le village, et puis c'est sympa et cool ! » **Emilie G.**

« On apprécie plus de s'investir sur un événement comme le marché de Noël, car c'est vraiment le notre, et tout le village vient, donc on est fiers. » **Oryane F.**

« On aimerait bien s'occuper encore plus de la fête du village par exemple, trouver les idées, le thème... » **Laura M.**

« C'est comme si on était nés dans ce village, donc pour nous c'est hyper important de participer aux divers événements. » **Sophia G.**

« L'esprit village est super important à garder. » **Ambre A.H.**

« On aimerait bien que certains de nos amis participent davantage aux activités de l'Animation Jeunes, à nous de les convaincre que c'est cool ! » **Mathilde G.**



## L'ÉGLISE DE VILLIERS-LE-BÂCLE : UN HYMNE À LA COULEUR !



Dédiée à la Vierge Marie, l'église Notre-Dame de l'Assomption de Villiers-le-Bâcle recèle bien des trésors, à découvrir lors des visites guidées des journées du Patrimoine.

On remarque en autres curiosités : un plafond romantique où nagent, dans un bleu profond, licornes et griffons, animaux fantastiques, pris dans les filets des nervures de la voûte, rehaussés d'or.

Une abside dans le style romano-byzantin où sur un décor polychrome d'entrelacs se détache une mystérieuse forme géométrique récemment identifiée comme une hétimasie : représentation d'un trône vide symbolisant l'attente du retour du Christ.

La chapelle dite « Saint-Louis » où alternent le jaune et le bleu, dans le style des fresques de Pompéi à la mode au début du XIX<sup>ème</sup> siècle : ce sont les propriétaires du château à la Restauration, les des Monstiers de Mérinville, qui font bâtir cette chapelle réservée à leur usage et décorée dans le goût du temps.

A noter ce lumineux « bleu de France » sur les murs, peut-être à l'origine du fameux « bleu comtesse », ce bleu qui ornait les portes et

volets des maisons et dépendances du château de Villiers.

C'est dans cette chapelle Saint-Louis que se trouve le seul tableau de l'église, du XVII<sup>ème</sup> : intéressant à plus d'un titre, L'Adoration de la couronne de la Sainte-Epine par Saint-Louis autrefois situé dans la chapelle privée du château, vient d'être identifié : il s'agit d'une copie dont l'original, attribué à l'atelier de Simon Vouet, se trouve à Saint-Paul-Saint-Louis à Paris.

La couleur chatoie sur les quatre vitraux de la nef : consacrés à la vie de la Vierge, trois du XVIII<sup>ème</sup> (Annonciation, Présentation au Temple, La Mère à l'enfant au milieu des instruments de la Passion), le dernier de 1954 (La Nativité). Les vitraux du XVIII<sup>ème</sup> sont d'une main très sûre, d'une grande pureté de ligne et d'expression, des recherches sont en cours pour retrouver qui est le « maître » des vitraux de Villiers : un artiste exerçant à Versailles ?

Sur un fond rouge carmin, le vitrail de La Mère à l'enfant au milieu des instruments de la Passion est une représentation rare, sous forme de rébus, des épisodes qui vont de la Cène à la Mise au tombeau. Façon ludique de faire le catéchisme à une époque où la majorité de la population ne sait pas lire.

Dans le même esprit, le fidèle de l'église de Villiers est invité par la mémoire visuelle à réciter la litanie de la Vierge dont les attributs sont tous représentés sur l'arc en ogive du chœur, ainsi que sur le fond de la

remarquable chaire en bois sculpté du XVIII<sup>ème</sup>.

On le voit, le « programme iconographique » de l'église de Villiers, centré autour du culte de la Vierge, est riche et original. Il faut encore y ajouter la pierre tombale d'un chevalier en armes, identifiée comme étant celle du premier seigneur du village, Jean le Bâcle, et un ravissant chemin de croix en faïence émaillée du XIX<sup>ème</sup>, dont les panneaux ont été reposés à l'occasion des journées du Patrimoine 2016.

A l'occasion de ces journées seront également exposés dans la chapelle de la Vierge quelques documents originaux évoquant la conversion et le baptême de Foujita à Reims en 1958, ainsi que quelques estampes originales, à quelques mètres seulement de sa pierre tombale toujours visible dans le cimetière.

Si vous ne l'avez encore fait, venez pousser la petite porte de notre église !

**Laurent Roth**

*Secrétaire de l'Association paroissiale de Villiers-Saint-Aubin.*

**Horaire des visites guidées journées du patrimoine :**

Samedi 15 septembre :

14h30 -16h30 (Messe à 18h)

Dimanche 16 septembre:

14h30 – 16h30

L'église est par ailleurs ouvertes durant ces deux jours : 10h – 19h



## ASVLB TENNIS ET UNE COUPE DE PLUS POUR NOTRE CLUB !

Nos championnes sont vraiment à l'honneur cette année. Notre équipe féminine engagée en championnat d'Hiver (5ème Division) a remporté le titre après s'être imposée sur un score sans appel de 3 à 0. Et ce n'est pas fini ! Nos deux jeunes filles, **Manon et Margaux**, toutes auréolées de ce titre, engagées dans leur propre **championnat des 15/16 ans** (3ème Division) sont également en finale. Elles affronteront le TC BALLANCOURT dans une rencontre qui s'annonce haletante **le 20 juin**. Nous leur souhaitons tout le succès possible et espérons qu'elles pourront soulever une seconde coupe !

Et les garçons me direz-vous ? Ils ont relevé le défi, du moins ils ont essayé, puisque après une qualification épique en phase de poule, l'Equipe 2 Senior s'est inclinée en ¼ de finale (5ème Division) contre TC CORBREUSE **le 17 juin dernier**, après une rencontre très serrée.

Enfin, une première, certains de nos jeunes champions en herbe ont goûté à la compétition. En effet, sous l'impulsion d'une nouvelle

politique tennistique de la Ligue de l'Essonne de Tennis, Villiers a engagé une équipe garçon dans la catégorie 8 ans lors d'une rencontre inter-club à la Ligue. Et quand je dis « goûté », ils ont plutôt « croqué » car ils ont remporté 3 rencontres sur 4 en battant pas moins que des équipes comme celles de Bièvres, Ste Geneviève des Bois et Dourdan !!! Félicitations à **Clémence Malplat, Enzo Zompi et Lucas Chesné** ! La relève est assurée !

Cependant l'activité tennistique à Villiers, ce n'est pas seulement la compétition, mais c'est aussi des animations de loisirs. A commencer par l'animation traditionnelle et très attendue par nos jeunes de l'Ecole de Tennis : **La Crêpes Party** qui s'est déroulé **le 11 février dernier**. Une animation qui a rassemblé près d'une quarantaine d'enfants et qui s'est ponctuée par un goûter avec les crêpes préparées gracieusement par Claude Juffroy. A l'occasion, les membres du Bureau tiennent à remercier les parents venus nombreux et qui se sont proposés pour

nous aider dans l'organisation de l'événement qui n'aurait pas eu lieu sans eux. Un grand Merci.

**Dimanche 8 Avril** s'est déroulé **le tournoi des 3 raquettes**, une animation ludique et organisée autour de mini-tournois de tennis, badminton et tennis de table, le tout dans une ambiance conviviale et bon enfant.

Enfin, en attendant la dernière animation de cette saison, le Double-Surprise (**le 8 juillet**), la Fête de l'école de tennis s'est tenue **le dimanche 10 juin**. Au programme : tournoi de tennis avec format de jeu adapté au niveau et à l'âge des enfants qui s'est clôturé par la remise des prix et suivi d'un goûter traditionnel (petits gâteaux, boissons et bonbons). Et encore Merci aux parents bénévoles !

Les membres de la section Tennis souhaitent à tous ses adhérents de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous au FORUM de la rentrée.

**Eric PROVOST**

*Président de la section tennis de l'ASVLB*





## LA SECTION PLONGÉE DE L'ASVLB EN SORTIE MER



C'est sous un beau soleil printanier que 8 plongeurs, 5 moniteurs et un accompagnant du club de plongée de l'ASVLB « les Dromies » sont partis du 22 au 29 avril à Niolon, petit village sur les bords de la Méditerranée à proximité de Marseille.

Après une année d'entraînement physique et technique dans la piscine de l'École Polytechnique les mardis soir et quelques exercices dans la fosse

de Chartres (20 mètres de profondeur), le temps était venu pour ces 8 candidats de mettre en pratique en situation réelle (combinaison, visibilité, courant...) les automatismes acquis. A raison de deux plongées par jour dans une eau un peu fraîche (12 °C environ) nous avons enchaîné les exercices de sauvetage, d'échange de signes, d'orientation, de gestion de la plongée... le niveau des exercices étant adapté au niveau de plongeur préparé : niveau 2 (plongée jusqu'à 40 mètres avec un encadrant) ou niveau 3 (plongée entre niveaux 3, sans encadrant).

Dans une ambiance conviviale et d'entraide, sous le regard bienveillant des moniteurs, les plongées ont permis à

chacun de progresser et de valider de nombreuses compétences, aboutissant à la signature de cinq niveaux 3 et de deux niveaux 2. Un beau succès ! Nous présentons aux heureux plongeurs toutes nos félicitations et leur souhaitons de profiter de leurs nouvelles prérogatives pour de très belles plongées estivales. Nous remercions aussi chaleureusement les moniteurs (tous bénévoles) qui les ont entraînés toute l'année et encadrés durant ce stage.

Si la découverte du monde sous-marin vous tente : rendez-vous sur le site de la section plongée <http://dromies.free.fr/>, contactez-nous à [organisation.dromies@free.fr](mailto:organisation.dromies@free.fr) ou venez sur le bord de la piscine !

**Etienne DERVYN**

*Président de la section Plongée de l'ASVLB*

## ASVLB - KARATÉ

Ce dimanche 10 juin se tenait l'Open Kata de l'Essonne, à Epinay sous Sénart, organisé par le comité départemental de Karaté. Deux de nos compétiteurs, Louann (pupille) et Nathan (minime), y ont participé. Louann termine à la 3ème place, quant à Nathan il n'a pas démerité en s'avançant sur le tatami. Certes il rentre sans médaille, mais il a le mérite d'avoir osé participer et il en revient avec une expérience en compétition encore plus riche. Bravo à tous les deux !

Ainsi s'achève la saison des compétitions. L'année prochaine, j'en suis

sûr, nous serons encore plus nombreux à porter les couleurs du club à l'extérieur et revenir avec une pluie de médailles !!!

Plusieurs d'entre vous ont décroché de belles couleurs à leur ceinture ! Blanc/jaune pour Adam, Marron/

bleue pour Maëlle et bleue pour Stéphane. Félicitations à tous les trois et merci à nos professeurs pour l'organisation.

**Stéphane CHARLET**

*Président de la section Karaté de l'ASVLB*





## ASVLB - GYM

### Des nouvelles des compétitions

Les membres du bureau et les entraîneurs sont très fiers des excellents résultats obtenus par leurs jeunes gymnastes :

**PODIUM !**

Compétition Départementale UFOLEP – Arpajon – 27/28 Janvier  
Notre équipe avec Inès, Célia, Emma, Maud, Naée  
2ème place en Féminines - Niveau 6 – 7-14 ans  
**FELICITATIONS !**

**ENCORE UN PODIUM !**

Compétition Nationale UFOLEP – Mouvoux – 19/20/21 Mai  
Inès, 3ème place (sur 102 gymnastes) en individuel en Féminines Niveau 6 – 7-14 ans  
**BRAVO !**

Au cours d'une saison, lors de chaque compétition, nos gymnastes motivées effectuent leurs prestations aux quatre agrès avec beaucoup d'attention et de sérieux. Elles attendent avec impatience le palmarès et au vu des résultats, des étoiles luisent dans leurs yeux et les

parents applaudissent.

Les résultats des autres équipes de Villiers sont en progression avec des notations toujours en hausse ! Remercions aussi les juges qui, à chaque compétition, se déplacent pour faire partie du jury qui évalue les compétences de chaque enfant sans oublier les entraîneurs qui contribuent sans aucun doute à l'amélioration des résultats sportifs et à la cohésion du groupe. Merci à eux !

Deux podiums pour Baptiste, notre entraîneur, à la finale Nationale UFOLEP « Niveau 3 11+ » – Agen – 2/3 juin  
En individuel 1ère PLACE (sur 32 gymnastes)  
En équipe, 2ème PLACE

**BRAVO** et nous sommes très heureux de l'avoir à nos côtés pour le plus grand bonheur des enfants.

### DU COTE DES ADULTES !

La Section GYM adulte se composant d'environ 90 adhérents termine

son année de manière très dynamique en ayant proposé 10 cours différents pour tous les niveaux et tous les âges.

A noter cette année la possibilité d'adhérer à un prix forfaitaire intéressant pour 2 heures et plus, et pouvoir ainsi varier les cours à sa guise tout au long de la semaine. De nouveaux enseignants nous ont rejoint et ont pu faire partager leurs pratiques sportives et leurs conseils bien être.

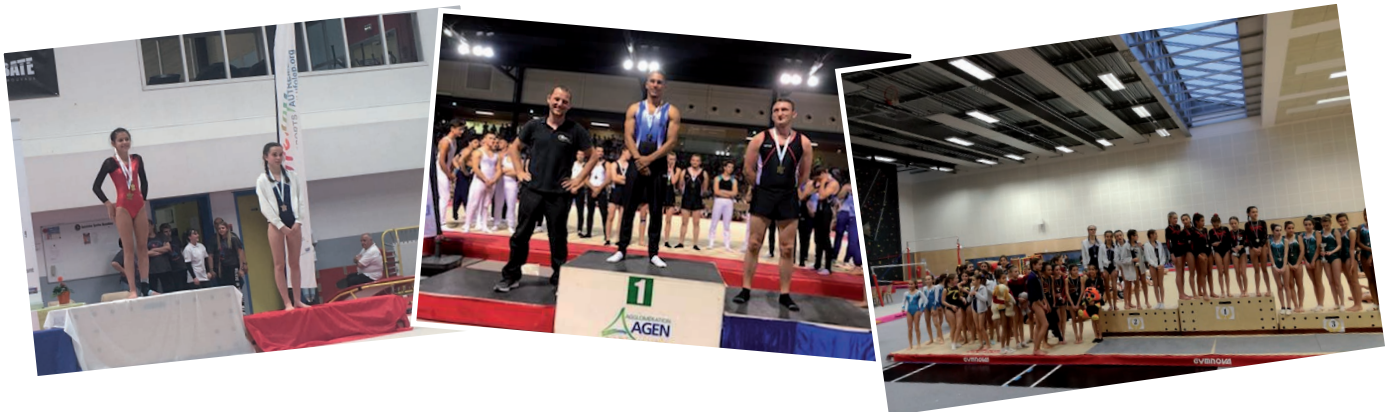
Toujours à l'écoute de ses adhérents, la section GYM proposera à la rentrée des cours adaptés aux souhaits formulés par les participants et poursuivra les cours très appréciés de longue date.

A bientôt pour une nouvelle saison !

**RENDEZ-VOUS AU FORUM – SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018 – DE 13H A 18H A LA MAISON POUR TOUS**

**Martine BORDAS**

*Secrétaire de la section Gym de l'ASVLB*





## GALA ACL DU 9 JUIN 2018



Le thème de cette année « Bulles et soleil » nous a visiblement porté chance, puisque nous avons échappé à la pluie et aux orages qui nous avaient été annoncés ! A la place, nous avons effectivement pu profiter du soleil et d'une chaleur toute estivale pendant notre apéritif fait de bulles pour petits et grands, et de mets ensoleillés. Les poneys du haras de la Lisière étaient de nouveau de la partie pour des baptêmes !

Notre concours de gâteau a été remporté par Claire Gay, qui a reçu les félicitations de notre jury impitoyable mais juste et incorruptible, Claude Juffroy. Les sucettes, barbe à papa et

autres friandises semblent avoir beaucoup inspiré nos jeunes recrues de l'ACL, mais aussi les plus grands...

Lors du spectacle, nous avons eu le plaisir de voir les petits de la maternelle, coachés par David, présenter des numéros d'acrobatie au milieu des ballons multicolores.

Puis, Andy, le professeur de boxe et sa courageuse partenaire. Marika a fait chavirer la salle avec la zumba. Zack, le professeur de fitness, a démontré ses talents au step, et en body jam, accompagné par ses aficionados du lundi soir.

Fabrice, notre professeur de modern jazz, nous a proposé des chorégraphies inventives exécutées par ses danseuses enfants et adultes. Les élèves de Stéphane, notre professeur de hip hop, ont présenté leurs chorégraphies. Et enfin, la prestation des H2O, la compagnie de Stéphane, qui nous a fait le plaisir et l'honneur de leur présence !

Nous remercions Sylvain Gibert pour ses photos qui immortalisent ces beaux moments de sport, de danse et de convivialité.

Merci à notre inénarrable présentateur, Thierry, notre soleil à nous !

Merci à tous nos danseurs et professeurs pour ce magnifique final qui a clôturé en beauté cette journée de fête !

Nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain pour les inscriptions au forum des associations de Saint-Aubin, et d'ici là, venez essayer nos cours, ils sont ouverts à tous en juin pour vous permettre de tester les différentes activités de l'ACL ! Pour trouver les horaires, connectez-vous sur le site de l'ACL :

<http://www.aclsaintaubin91.com/>

A bientôt pour de nouvelles aventures sportives ou culturelles !

**Alexandra MOUGIN**

*Présidente de l'ACL*

## UNE BELLE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES POUR LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN



Cette traditionnelle fête, qui remporte chaque année un beau succès, n'est pas organisée par la commune, mais bel et bien par une association, composée uniquement de bénévoles.

Comme vous le voyez, elle mobilise près d'une quarantaine de personnes de 9 à 70 ans, et ceci pas juste durant une soirée, il y a toutes les soirées et journées de préparation en amont.

Un grand merci à eux pour ce temps fort qui rythme notre village !